

Royaume du Maroc
Agence de Développement Social



RAPPORT ANNUEL
2006



Janvier 2007



Table des matières

Sigles et acronymes-----	3
A- RESUME DES PRINCIPALES ACTIVITES DE 2006-----	4
B- PRESENTATION DE L'ADS -----	5
1. Rappel de la mission de l'Agence -----	5
2. Cadre institutionnel -----	5
3. Rappel du plan d'action de l'agence relatif à l'exercice 2006 -----	5
C- BILAN DES REALISATIONS 2006-----	6
1- Réalisation des objectifs de 2006 -----	6
2- Suivi de l'ensemble des projets approuvés par l'ADS depuis 2001 -----	6
3- Les réalisations par axes d'interventions -----	8
3.1. Renforcement de capacité des acteurs locaux de développement -----	8
3.2. Les activités génératrices de revenus. -----	10
3.3. Les infrastructures sociales de base -----	11
3.4. Fonds de Développement Locaux -----	12
3.5. Les programmes sectoriels-----	14
3.5.1 <i>Le SAPAN</i> -----	14
3.5.2 <i>Le FREPE</i> -----	14
3.5.3 <i>Programme d'Arganier</i> -----	15
3.5.4 <i>Programme du Tourisme Rural</i> -----	16
3.5.5 <i>Projet Semmar</i> -----	16
3.5.6 <i>Fonds d'appui aux collectivités traditionnelles</i> -----	17
3.5.7 <i>Programmes de maisons d'énergie</i> -----	17
3.5.8 <i>Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté dans l'Oasis de Tafilalt</i> 18	18
3.5.9 <i>Programme Intitulé: Renforcement des capacités de l'ADS dans la mise en œuvre des Conventions sur la Biodiversité, la Désertification, les Changements climatiques, les Polluants Organiques Persistants et les Eaux Internationales</i> -----	18
3.6. Maîtrise d'ouvrage Sociale (MOS) -----	18
4- Partenariat institutionnel -----	19
5- Accompagnement de l'INDH -----	19
6- Déploiement du système d'information et de gestion de l'agence (ISADS)-----	20
7- Dispositif de suivi & évaluation de l'agence -----	20
8- Mise à jour du manuel de procédures de l'Agence -----	20
9- Audit financier de l'Agence -----	20
10- Formation et renforcement des capacités des cadres de l'Agence-----	21
11- Ouverture de 5 nouvelles coordinations régionales -----	21
12- Le Conseil d'Administration -----	21
D- PERSPECTIVES DE L'AGENCE POUR L'ANNEE 2007 -----	22



SIGLES ET ACRONYMES

ADS	Agence de Développement Social
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenu
ANCA	Association nationale des coopératives d'argane regroupant 27 coopératives membres
ARGANIER	Programme d'Appui à l'amélioration de la situation de l'emploi de la femme rurale et gestion durable de l'Arganeraie dans le Sud-Ouest du Maroc
DTP	Diagnostic Territorial Participatif
FDL	Fonds de Développement Local
FFEM	Fonds Français pour l'environnement Mondial
FREPE	Fonds régional pour la Promotion de l'Emploi dans la région de Marrakech Tensift Al haouz
GIEs	Groupements d'intérêt économique
ILDH	Initiative Locale de Développement Humaine
INDH	Initiative Nationale de Développement Humaine
ISADS	Système d'information et de gestion de l'ADS
ISB	Infrastructures Sociales De Base
PMF-FEM	Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SAPAN	Sous Programme d'Appui au Plan d'Action National de lutte contre la Désertification
UCFA	Union des coopératives de femmes de l'arganeraie regroupant 13 coopératives artisanales



A- RESUME DES PRINCIPALES ACTIVITES DE 2006

Le bilan de réalisations de l'ADS en 2006 se résume dans les activités principales suivantes :

- Approbation de 349 nouveaux projets dont 60 % relatifs à des projets générateurs de revenus et 15 % des projets de renforcement des capacités des acteurs ;
- Suivi de réalisation des projets approuvés depuis le démarrage effectif des activités de l'ADS en 2002 soit un cumul de 1765 projets dont 896 sont achevés ;
- Création de 26 FDL et le suivi de 22 Fonds créés en 2004 et 2005 soit un cumul de 48 Fonds ;
- Réalisation et lancement de 74 diagnostics territoriaux participatifs dans le cadre la mise en œuvre de l'INDH. 97 autres sont en cours de négociation et de montage avec les partenaires locaux ;
- Achèvement d'un projet d'accompagnement social dans la préfecture de Témara et le suivi de réalisation de 4 autres projets à Rabat, Casablanca (2) et à Agadir ;
- Suivi de réalisation des programmes sectoriels notamment : SAPAN, ARGANIER, FREPE, Tourisme Rural, Semmar, Sauvegarde des oasis Tafilalt, les maisons d'énergie, fonds d'appui aux collectivités traditionnelles, ...
- Organisation de 113 sessions de formation et d'information au profit des acteurs locaux de développement (3454 participants) ;
- Organisation de 23 Forums provinciaux de développement humain au profit de 3370 participants ;
- Réalisation de 6 guides dans le domaine du développement social à mettre à la disposition des partenaires ;
- Ouverture de cinq nouvelles coordinations régionales pour assurer la proximité au niveau des 16 régions du Maroc ;
- Déploiement du nouveau système d'information et de gestion (ISADS) pour la gestion et le suivi des projets et des programmes de développement soutenus par l'ADS ;
- Mise à jour du manuel de procédures ;
- Réalisation de trois audits financiers.

Ce rapport ci-dessous décrira de manière détaillée l'ensemble des activités réalisées par l'ADS en 2006.



B- PRESENTATION DE L'ADS

1. Rappel de la mission de l'Agence

L'Agence de Développement Social est un établissement public qui a été créée en 1999 dans le but de participer à la réduction du déficit social qui touche une large catégorie de la population. L'Agence vient s'ajouter aux instruments étatiques visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'autonomie et les approches de travail basées sur la participation et le partenariat avec les acteurs de développement privés ou publics ont permis à l'agence de participer à l'appui aux projets de développement notamment dans les secteurs prioritaires. Elle a pu soutenir des projets qui ont permis la production des biens et des services susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations démunies. De même, elle a pu financer des projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs de développement.

Pour la réalisation de sa mission « *participation dans la lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers l'appui financier et technique aux projets de développement durable selon une approche participative, partenariale et de proximité* », l'agence intervient à travers :

- La promotion et le développement des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois
- Amélioration des conditions de vie des populations ciblées
- Renforcement des capacités des acteurs locaux de développement

2. Cadre institutionnel

L'année 2006 a été coïncidé avec la deuxième année de lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), marquée par l'importance qui a été accordée au renforcement de capacité des intervenants dans l'initiative et le lancement des premiers diagnostics territoriaux dans les zones ciblées en vue de l'élaboration des plans de développement. Ajouté à cela, le financement de quelques projets en partenariat avec les acteurs locaux de développement dans le cadre des quatre programmes proposés par l'INDH.

Par ailleurs, cette année a connu le renforcement de l'intervention du gouvernement dans le domaine urbain principalement dans le domaine de lutte contre l'habitat insalubre. L'accompagnement social est considéré comme un axe principal dans cette opération pour une meilleure intégration de la population et les différents intervenants institutionnels.

3. Rappel du plan d'action de l'agence relatif à l'exercice 2006

Dans le cadre de la capitalisation de son expérience acquise depuis son lancement en matière d'approches de développement, et en se référant à sa stratégie, l'Agence a prévu dans son plan d'action 2006 un ensemble d'axes visant la mise à la disposition de son expertise au profit des acteurs de développement et ce, dans le cadre de l'accompagnement de la mise en œuvre de l'INDH. Ces axes s'articulent autour de :

- Renforcement de capacité des acteurs locaux de développement à travers le transfert des compétences et le renforcement de la décentralisation pour meilleure gouvernance locale ;
- Développement des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois en proposant des alternatives aux activités traditionnelles ;
- Renforcement et développement de l'intervention de l'agence dans le domaine de l'accompagnement social dans les programmes de lutte contre l'habitat insalubre.



- La poursuite de la réalisation des activités de renforcement des infrastructures sociales de base en orientant l'intervention vers les secteurs de la santé, le socio-éducatif, la protection de l'environnement et l'éducation.

Le plan d'action de 2006 a prévu quelques indicateurs globaux à atteindre :

- Appui à 380 nouveaux projets répartis comme suit ;
 - 160 projets AGR
 - 90 projets de RCA
 - 130 projets d'ISB
- Réalisation de 100 diagnostics territoriaux participatifs
- Organisation de 70 sessions de formation (1690 participants)
- Création de 21 nouveaux Fonds de Développement Local

C- BILAN DES REALISATIONS 2006

1- Réalisation des objectifs de 2006

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie basée sur une approche territoriale, l'ADS a globalement atteint ses objectifs quantitatifs comme indiqué ci-dessous :

Prévisions 2006	Réalisations 2006	%
Appui à 380 nouveaux projets répartis comme suit :	349 projets appuyés répartis comme suit :	92
- 160 projets AGR	- 207 projets appuyés	129
- 90 projets de RCA	- 52 projets appuyés	57
- 130 projets d'ISB	- 90 projets appuyés	69
Réalisation de 100 diagnostics territoriaux participatifs	74 diagnostics en cours de réalisations Et une centaine en cours de montage	74
Organisation de 70 sessions de formation (1690 participants)	136 ateliers (6824 participants)	194
Création de 21 nouveaux Fonds de Développement Local	26 FDL créés	124

2- Suivi de l'ensemble des projets approuvés par l'ADS depuis 2001

Depuis son lancement, l'agence a appuyé 1765 projets à travers toutes les régions, le tableau suivant présente la situation globale :



	Nombre de projets	Nombre de bénéficiaires	Coût global en Million DH	Montant accordé en Million de DH
AGR	486	205 642	218,45	98,99
ISB	1 053	2 226 066	464,65	173,28
RCA	96	604 244	29,24	10,77
FREPE	73	2 561	16,09	10,45
ARGANIER	57	4 187	25,90	19,51
TOTAL	1 765	3 042 700	754,34	313,00

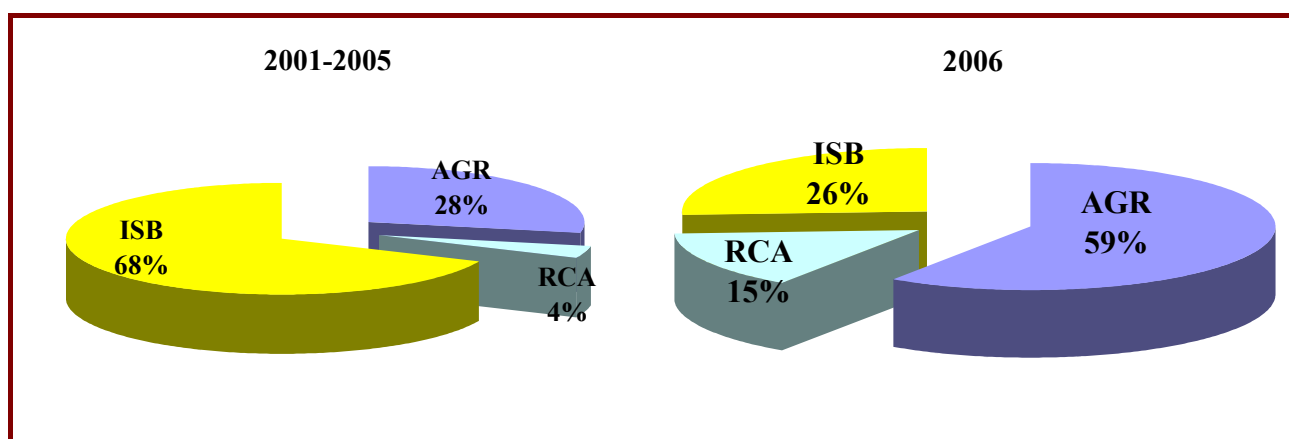
L'année 2006 a été consacrée plus à l'activation des projets en cours de réalisation pour arriver à l'achèvement de 896 projets.

Parmi ces projets, 165 ont été annulés après approbation, à cause du non-respect des partenaires de leurs engagements.

Au 31 décembre 2006, et dans le cadre de suivi de ces projets, les cadres de l'Agence ont réalisé 1694 visites de terrain auprès des partenaires en parcourant plus de 297 mille Km soit une moyenne de 175 km par visite. Ces visites ont pour objectifs de :

- Etude de faisabilité des projets ;
- Encadrement et appui des partenaires ;
- Suivi des réalisations ;
- Réception des projets achevés ;
- Suivi des projets dans leur phase de mise en valeur.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, les projets AGR sont passés de 28 % durant les années 2001-2005 à 59 % des projets appuyés en 2006. De même pour les projets de RCA, une augmentation de 11% a été enregistrée.





3- Les réalisations par axes d'interventions

3.1. Renforcement de capacité des acteurs locaux de développement

3.1.1 *Formation et information*

Au 31 décembre 2006, les cadres de l'ADS ont organisé et animé une série d'ateliers et rencontres de formation et de sensibilisation dans le but de renforcer la capacité de ses partenaires dans différents domaines résumés comme suit :

Manifestation	Nombre de manifestations	Nombre de participants
Forums de développement humain ¹	23	3 370
Rencontres régionales ²	3	820
Forums régionaux ³	1	160
Ateliers de sensibilisation et de formation hors INDH	77	1776
Ateliers de sensibilisation et de formation autour de l'INDH	32	698
Total	136	6824

3.1.2 *Appui financier et technique aux projets de renforcement de capacités des acteurs*

A côté des animations de rencontres de sensibilisation, l'Agence a pu soutenir 52 projets dans le domaine de renforcement des capacités au profit des acteurs locaux principalement les associations. Le coût global de ces projets s'élève à 9,19 Millions de Dirhams avec une contribution de l'Agence de 5,66 Millions de Dirhams soit une contribution de 62%. Ces projets concernent des actions de formation dans les domaines qui les concernent et la formation des animateurs responsables de la réalisation des diagnostics territoriaux participatifs.

¹ En partenariat avec le Ministère de Développement Social de la Famille et de la Solidarité et l'entraide Nationale, l'ADS a organisé 23 forums de développement humains dans les provinces et préfectures suivantes :

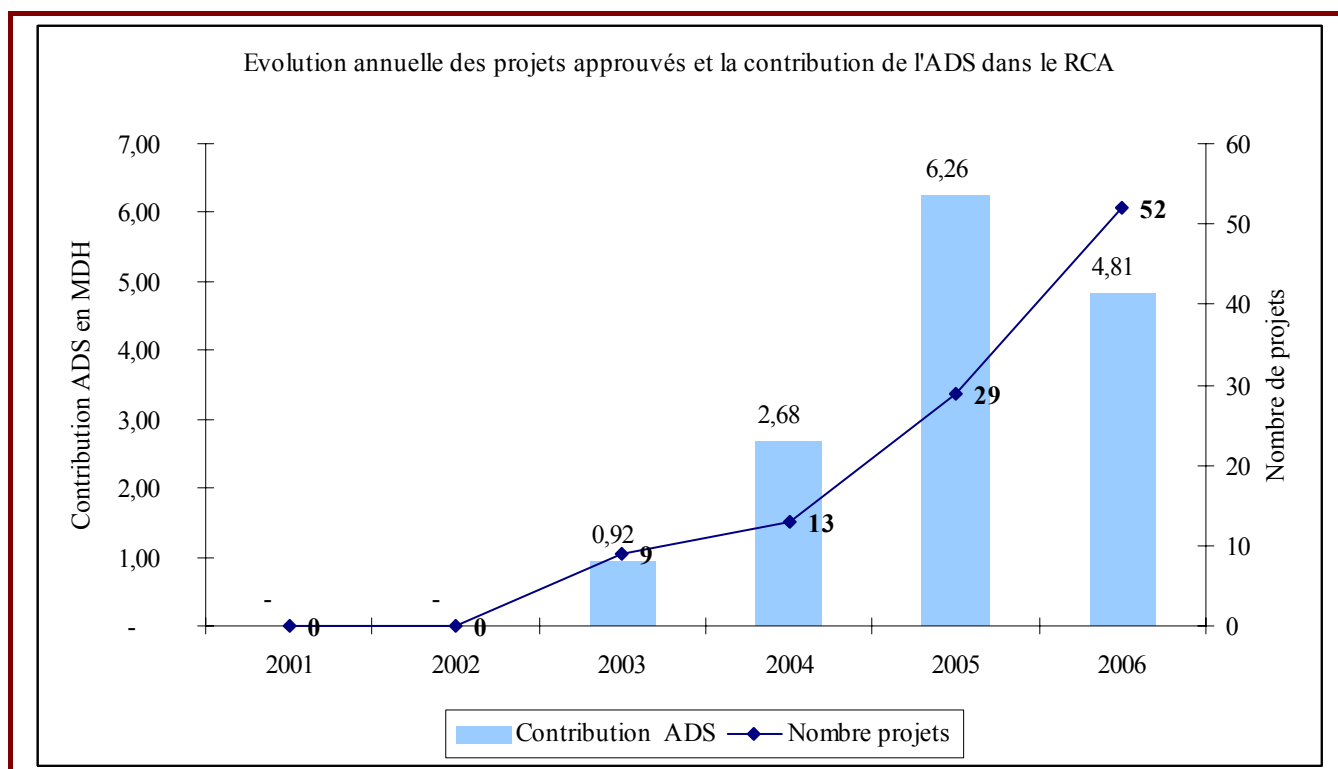
- Es-smara	- Tata	- Skhirate Témara	- Berkane
- Tan Tan	- Fès	- Figuig	- Nador
- Guelmim	- My Yacoub	- Sefrou	- Taourirt
- Assa-Zag	- Boujdour	- Oujda	- Safi
- Khouribga	- Azilal	- Béni Mellal	- Settat
- Ben Slimane	- El Jadida	- Laâyoune	

² Organisé à l'occasion de l'ouverture des nouvelles coordinations régionales de l'agence à Meknès, Tanger et Al Hoceima.

³ Forum régional organisé à Salé



Le nombre de projets RCA approuvés a passé de 13 en 2004 à 52 en 2006.



3.1.3 Réalisation des diagnostics territoriaux participatifs

L'Agence a opté pour la réalisation de ces diagnostics pour aider à la planification territoriale selon une approche participative et sa mise en œuvre à travers le financement de projets de développement par l'INDH ou les Fonds de développement Local.

En 2006, 74 DTP ont été lancés dans 47 communes ciblées par l'INDH, 15 communes non ciblées par l'INDH, 11 quartiers ciblés par l'INDH et un diagnostic sectoriel régional (AGR). A ce jour 41 plans de développement communal ont été élaborés.

Collectivité	Quartiers et Commune	Situation
Khénifra	13 communes ciblées par l'INDH	Réalisé
Errachidia	22 communes ciblées par l'INDH	Réalisé
El Hajeb	7 communes ciblées par l'INDH 5 autres non ciblées	Réalisé
Région Meknès Tafilalt	1 régional	En cours de réalisation
Chtouka aït Baha	2 communes ciblées par l'INDH	En cours de réalisation
Fahs Najra	1 Commune ciblée par l'INDH et 7 autres non ciblées	En cours de réalisation
Khouribga	1 Commune ciblée par l'INDH et 1 autre non ciblée	En phase préliminaire de démarrage
Benslimane	1 Commune ciblée par l'INDH et 2 autres non ciblées	En phase préliminaire de démarrage
Oujda	1 quartier ciblé par l'INDH	En cours de réalisation
Skhirate Témara	10 quartiers ciblés par l'INDH	En cours de réalisation
Total	74 diagnostics	



Par ailleurs, l'agence a déjà avancé dans les négociations pour le lancement 97 DTP répartis comme suit :

- 44 Communes ciblées par l'INDH
- 42 Communes non ciblées par l'INDH
- 1 région
- 10 Quartiers ciblés par l'INDH

3.1.4 Capitalisation et transfert de l'expertise de l'Agence

Dans le cadre de la capitalisation de l'expérience acquise depuis sa création, l'Agence a élaboré un ensemble de guides pratiques dans les domaines de développement notamment dans le domaine des activités génératrices de revenus et les diagnostics territoriaux participatifs. Il s'agit de :

- Guide sur les diagnostics territoriaux participatifs
- Guide sur l'étude du marché
- Guide soutien en matière de labellisation et de certification
- Guide sur les projets novateurs
- Guide pour la réalisation des Plans d'Affaire

Tous ces guides sont mis à la disposition de tous les acteurs concernés par le domaine social.

3.1.5 Participation de l'Agence dans les manifestations externes dans le domaine du développement local

En parallèle aux manifestations organisées par l'Agence, ses cadres ont pu participer dans l'animation de 680 rencontres organisées par des acteurs partenaires dont 207 autour de l'INDH.

Dans le cadre de l'accompagnement et l'appui des acteurs locaux, les cadres de l'Agence ont tenu plus de 853 réunions dont 129 avec les DAS et les organes locaux de l'INDH à travers toutes les régions du Maroc

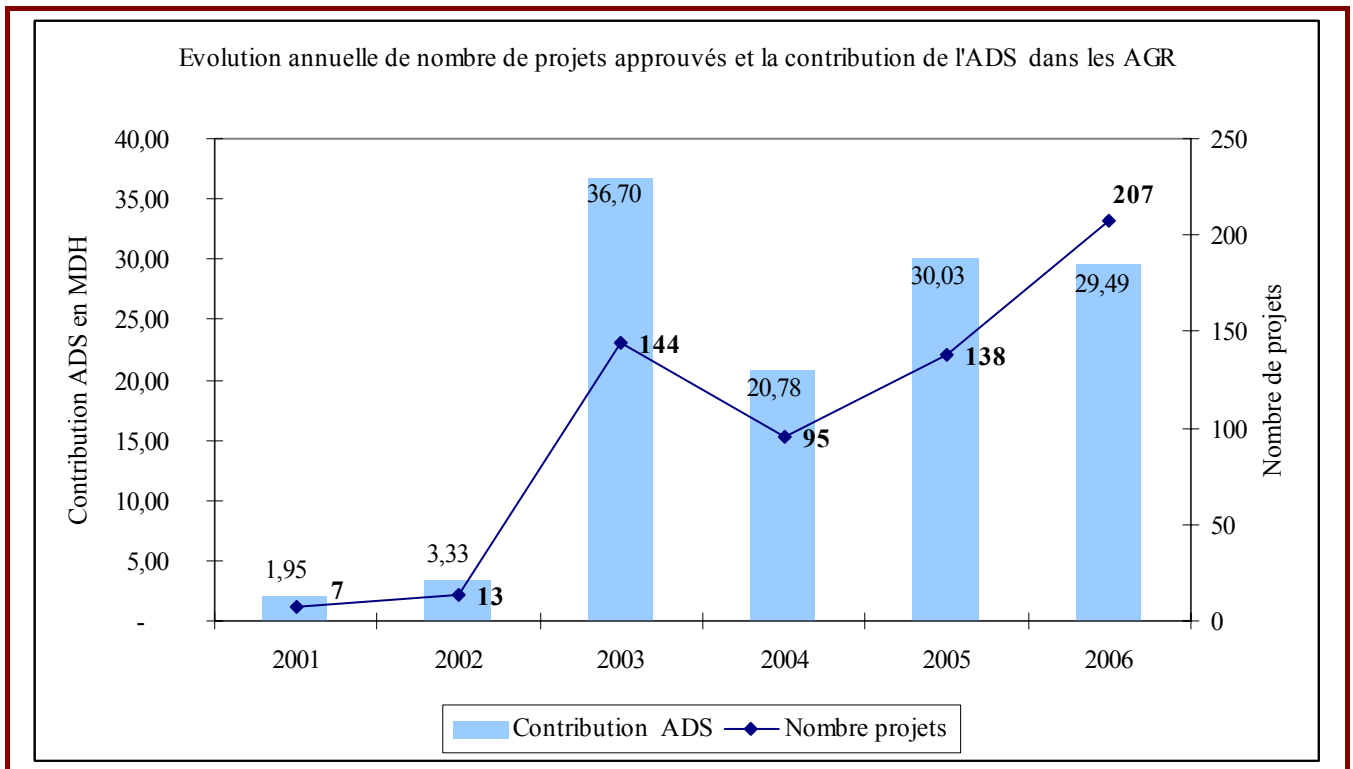
3.2. Les activités génératrices de revenus.

Au cours de cette année, l'Agence a appuyé 207 nouveaux⁴ projets avec une enveloppe globale de 52 MDH et une contribution de l'Agence de 29,5 MDH soit 56,7 % au profit de 8075 bénéficiaires.

⁴ y compris les 72 projets approuvés dans le cadre du programme FREPE



Le tableau suivant montre l'évolution des projets AGR appuyés par l'ADS, entre 2004 et 2006 le nombre de projets approuvés a passé de 95 à 207.

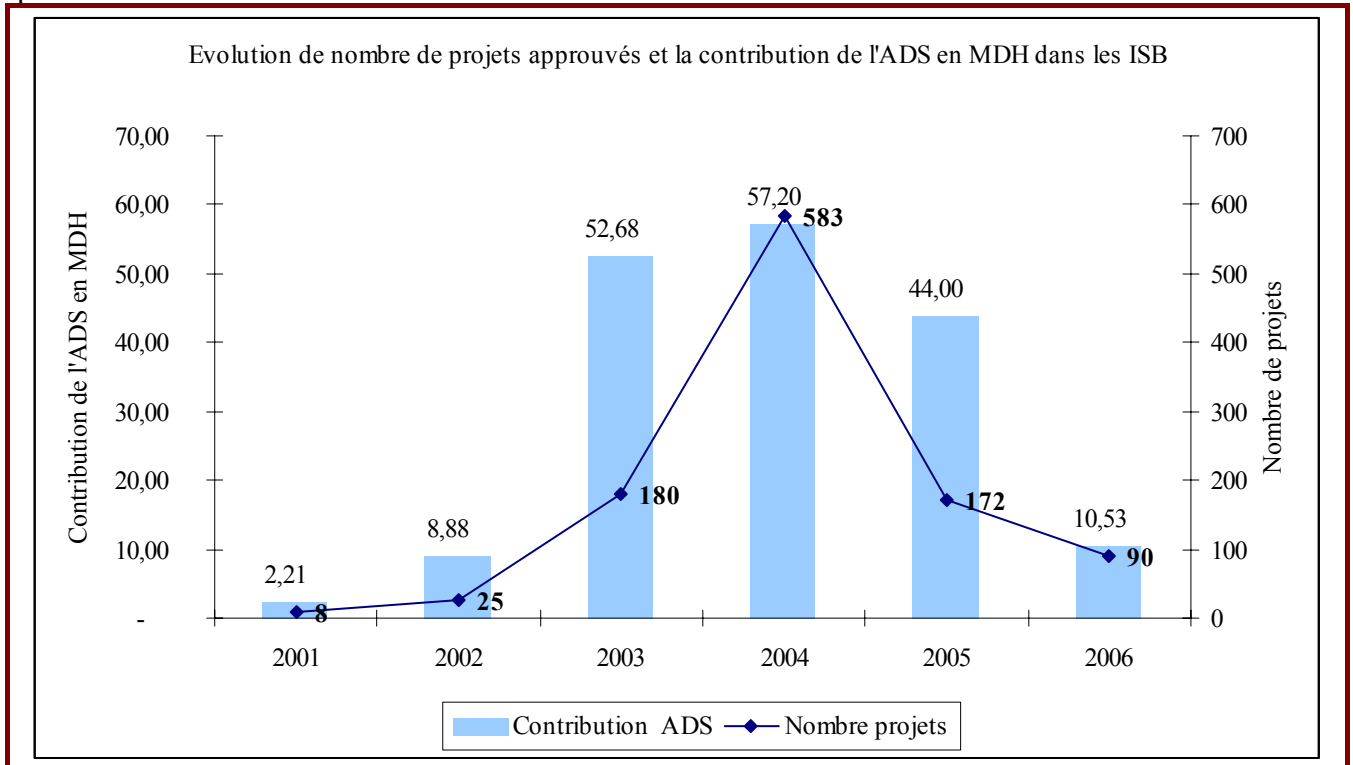


3.3. Les infrastructures sociales de base

Conformément aux nouvelles orientations tracées dans sa stratégie 2006 –2010, l'intervention de l'Agence dans ce domaine a connu une régression au cours de cette année. 90 nouveaux projets ont profité de l'appui de l'Agence avec une enveloppe globale de 36,87 MDH et une contribution de l'ADS de 10,53 MDH soit 28,57 % au profit de 156 Mille bénéficiaires.



L'approbation des projets ISB en 2006 a connu une baisse nette. Ces projets approuvés touchent particulièrement les secteurs suivants : centres communautaires et l'éducation de base.



3.4. Fonds de Développement Locaux

Avec la création des FDL, l'Agence vise les objectifs suivants :

- Adoption d'une démarche de planification stratégique territoriale et d'encadrement des acteurs de la mise en œuvre de l'INDH ;
- Création d'une dynamique de développement local durable visant la qualification et le renforcement des acteurs dans le domaine de l'ingénierie sociale ;
- Développement et mise en œuvre des initiatives de développement humain basées sur des diagnostics territoriaux participatifs prenant en considération le potentiel et les besoins locaux ;
- Développement de nouveaux mécanismes institutionnels favorisant la complémentarité et la coordination entre les différents acteurs locaux de développement.

Ces fonds sont orientés pour le financement des projets dans les domaines suivants :

- Les diagnostics territoriaux participatifs ;
- Appui aux activités génératrices de revenus proposées par les collectivités locales, les associations et les coopératives conformément aux critères d'éligibilité de l'Agence et les procédures de l'INDH ;
- Appui aux projets de renforcement des capacités des comités de pilotage de l'INDH, les associations, les coopératives et tous autres acteurs locaux de développement.

Au cours de cette année, l'Agence a contribué à la mise en place de 26 Fonds de Développement Local répartis comme suit :



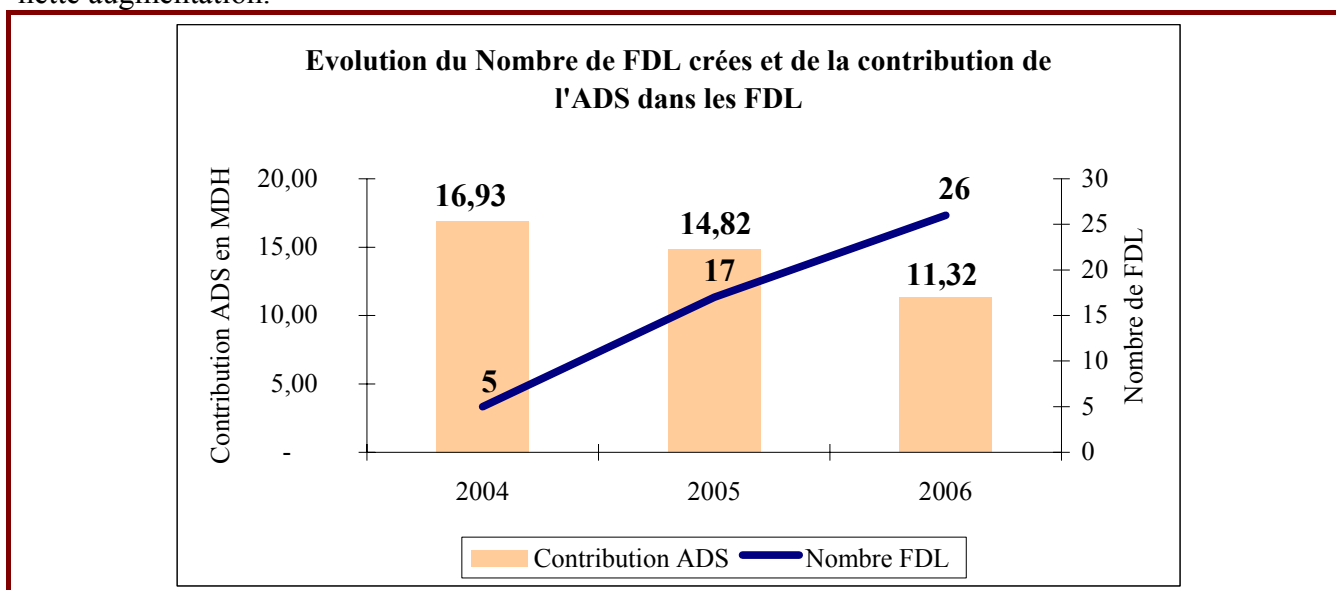
Partenaire principal	Objet du FDL	Coût global en MDH	Contribution de l'ADS en MDH
La direction des Affaires Rurales (Ministère de l'Intérieur) - Province Fahs Anjra - Province de Larache - Province de Tétouan - Province de Tanger - Assilah - Province de Mediaq - Province de Béni Mellal	Création de 6 Fonds d'Appui aux collectivités traditionnelles	105,90	0,00
CPDH Skhirat Témara	Fonds pour la promotion des activités génératrices de revenus	3,140	1,0454
CPDH d'Errachidia	Fonds d'appui à l'INDH	4,00	0,70
CPDH de Khénifra	Fonds d'appui à l'INDH	1,30	0,70
Conseil préfectoral de Casablanca et l'ONP	Qualification des marchands ambulants de poisson à Casablanca	5,00	2,00
Province de Figuig	Fonds pour la promotion des activités génératrices de revenus	1,81	0,4535
CPDH de Khouribga	Fonds d'appui pour la promotion des activités génératrices de revenus et de renforcement de capacités	0,73	0,30
CPDH de Benslimane	Fonds d'appui pour la promotion des activités génératrices de revenus et de renforcement de capacités	1,50	0,50
Commune rurale Hlaf Mzab (province de Settat)	Fonds d'appui pour la promotion des activités génératrices de revenus et de renforcement de capacités	1,90	0,90
Province de Khémissate	Fonds d'appui pour la promotion des activités génératrices de revenus et de renforcement de capacités	3,85	1,00
Province de Chichaoua	Création d'un Fonds pour 3 communes	1,20	0,60
Province de Fahs Najra	Fonds d'appui pour la promotion des activités génératrices de revenus et de renforcement de capacités	2,39	0,50
Conseil Municipal de Ouezzane	Fonds d'appui pour la promotion des activités génératrices de revenus et de renforcement de capacités	1,80	0,60
Conseil Communal Keyebia	Fonds pour la promotion des activités génératrices de revenus	2,00	0,20
Province de Taounate	FDL ADS CPDH de Taounate	0,90	0,30
Commune urbaine d'Agadir	Création d'un FDL dans la ville d'Agadir pour l'appui au développement social urbain	0,75	0,25
Commune Tafjight Province de Sefrou	FDL-AGR	0,60	0,20
Wilaya de Tétouan	FDL-Mise en place d'un Fond de développement local à Tétouan	0,45	0,15
Commune Ain Baida	FDL-Diagnostic	0,08	0,02
CPDH d'Agadir Idaoutanane	Création d'un FDL INDH	0,80	0,20
Conseil Régional Tadla Azilal	FDL Régional	2,70	0,70
TOTAL		142,80	11,32

Le budget total de ces FDL est de 142,8 MDH et la contribution de l'ADS s'élève à 11,32 MDH. De ce fait, l'Agence a pu mobiliser 92 % des financements nécessaires auprès des partenaires locaux. Cette contribution locale sera augmentée par la contribution des porteurs de projets qui seront proposés dans le cadre des FDL.



Actuellement, l'agence compte 48 FDL depuis le lancement de ce nouveau mécanisme de financement en 2004 et qui se répartissent à travers tout le Royaume avec une enveloppe globale de 212 MDH et une contribution de l'Agence de 43 MDH.

Malgré la baisse de l'enveloppe annuelle réservée par l'ADS, le nombre des FDL créés a connu une nette augmentation.



Le pourcentage de la participation de l'ADS dans la création des FDL a passé de **58,8 %** en 2004 à **7,9 %** cette année.

3.5. Les programmes sectoriels

3.5.1 Le SAPAN

Réalisé en partenariat avec le programme des nations unies pour le développement, l'agence de promotion des provinces et préfectures du nord, le Ministère d'Agriculture. A travers son intervention, l'Agence a ciblé 4 provinces (Tan Tan, Errachidia, Boulemane et Figuig) et a pu mettre à la disposition d'acteurs locaux de développement 4 animateurs pour l'encadrement des comités locaux créés dans le cadre du programme. Ces animateurs ont été chargés aussi de l'étude et du suivi des projets proposés dans le cadre du programme.

Dans le cadre de ce programme, 24 projets ont été financés avec une enveloppe globale de 5,1 MDH et une contribution de l'Agence de 1,8 MDH. Par ailleurs, l'agence a pu réaliser d'autres activités telles que :

- Organisation de 23 sessions de formation au profit des acteurs locaux de développement dans les provinces ciblées ;
- Organisation de 6 voyages d'échange d'expériences au profit des partenaires ;
- Appui à la réalisation de 5 recherches avec des étudiants universitaires.

Ce programme a été clôturé cette année, le suivi des projets approuvés par ce programme sera assuré par les coordinations régionales concernées.

3.5.2 Le FREPE



3.5.2.1 Appui aux projets

La mise en place de ce fonds est réalisé en partenariat avec le Ministère de Développement Social de la famille et de la Solidarité, la région de Marrakech Tensift Al Haouz et le PNUD. Il vise l'appui aux projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois au profit des couches défavorisées.

Au cours de cette année, 73 projets ont été appuyés par le Fonds : 72 projets AGR et un projet RCA. Le coût global des projets AGR est de 15,91 MDH et la contribution du Fonds est de 10,38 MDH soit 65%. 1251 personnes ont bénéficié de ces projets dont 68% sont des femmes.

Pour les projets AGR, la situation est comme suit :

- Nombre de projets approuvés : 72
- Nombre de projets conventionnés : 71
- Nombre de projets ayant bénéficié d'un paiement : 65 soit 93 %
- Nombre de projets achevés : 42 soit 58 %
- Paiement effectué au 31/12/2006 : 9.34 MDH soit 90 %

Pour le projet RCA, il a pour objet l'appui à l'insertion de 30 jeunes pensionnaires du centre de protection de l'enfance de Marrakech, par le biais de sessions de formation qualifiantes dans les métiers de la peinture et de la vitrerie qui seront réalisées par l'OFPPT ainsi que le suivi et l'accompagnement de ces jeunes en vue de l'insertion sur le marché de travail. Le coût global de cette convention est de 0,177 MDH dont 0,069 MDH seront pris en charge en tant que subvention par le FREPE.

3.5.2.2 Programme de formation des partenaires du Fonds

Le consultant en ingénierie de formation a remis son rapport scindé en trois parties : le rapport de mission, le plan de formation proprement dit et les annexes. Ce rapport a été validé après que le consultant ait intégré les observations formulées par le FREPE et l'ADS.

Ce programme s'adresse aux partenaires du FREPE (associations, coopératives et services techniques notamment ceux de l'agriculture et de l'artisanat et élus) et qui permettra le renforcement de leurs capacités. Un volet de cette formation sera consacré aux formations qualifiantes destinées aux jeunes défavorisés en vue d'assurer leur auto-emploi. 21 modules de formation ont été identifiés. Un appel d'offres ouvert a été lancé et l'ouverture des plis a eu lieu le 20 décembre 2006, le marché a été attribué provisoirement pour un montant de 0,92 MDH.

3.5.3 Programme d'Arganier

Réalisé en partenariat avec l'Union Européenne, ce projet vise l'amélioration des conditions de vie de la femme rurale dans les régions de l'arganeraie au Sud Ouest du Maroc.

Cette année a été marquée par le lancement des programmes suivants :

- Programme de mise à niveau de 42 coopératives et 4 groupements de coopératives (ANCA, UCFA et 3 GIEs⁵) établi en deux appels à propositions :

- Montant total des projets: **18,09 MDH**

⁵ GIEs : Groupements d'intérêt économique en nombre de 3 : 1 à Agadir, 1 à Essaouira et 1 à Taroudant



- Montant total subventions: 12.98 MDH
- Bénéficiaires: 42 coopératives, 3 GIEs, 1 union de coopératives 1 association de coopératives et 2429 femmes adhérentes

- Programme d'alphabétisation fonctionnelle Avec quatre composantes :
 - Recrutement et formation de 41 monitrices ;
 - 11 sessions de formation dont 5 réalisées ;
 - Elaboration deux manuels d'alphabétisation fonctionnels dont un est en cours d'édition ;
 - Supervision pédagogique d'une fréquence mensuelle.

 - Montant du marché : 1,35 MDH
 - Bénéficiaires: 1600 femmes et près de 41 coopératives

- Programme de **formation transversale** avec 164 jours de formations repartis en 64 sessions. A ce jour, 17 sessions ont été réalisées.
 - Montant du marché: 1,8 MDH
 - Bénéficiaires: gérantes et directrices de 41 coopératives et groupements

- Programme **d'appui à la préservation et la gestion durable de l'arganeraie**:
 - Nombre de projets : 4
 - Montant total des projets: 4,01 MDH
 - Montant total subventions: 3,01 MDH
 -

- Programme **de la recherche d'appui au projet arganier**:
 - Nombre de projets : 4
 - Montant total des projets: 0,56MDH
 - Montant total subventions: 0,37 MDH

Pour la réalisation des ces activités, une unité de gestion a été mise en place et elle est constituée d'un coordonnateur, 17 cadres dont une dizaine d'animateurs de terrain qui veillent à l'encadrement et le suivi des composantes du programme.

3.5.4 Programme du Tourisme Rural

Ce programme vise la création de 21 gîtes touristiques dans les provinces suivantes : Taroudant, Ouarzazate, AL Haouz, Tiznit, Chtouka Aït Baha et Tata. Il aussi pour objectif l'intégration des marocains résidents à l'étranger dans le développement de leurs régions d'origine. Ce programme est réalisé en partenariat avec l'Agence Française de Développement et l'Association Migration Développement.

A ce jour, 21 projets de gîtes ont été financés avec une enveloppe globale de 15,5 MDH et une contribution du programme de 4,2 MDH au profit de 23 investisseurs marocains résidents à l'étranger en plus de la population locale.

3.5.5 Projet Semmar



C'est un projet réalisé en partenariat avec la Coopération Espagnole et le Ministère de l'Agriculture et qui vise le développement économique et social durable des populations des douars Semmar à Nador (750 Ha).

Cette année a été marquée par le démarrage effectif de ce programme et le lancement des premiers projets (6) avec un coût de 4,74 MDH.

3.5.6 Fonds d'appui aux collectivités traditionnelles

C'est un projet qui s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation de la convention cadre signée entre l'Agence et la Direction des Affaires Rurales du Ministère de l'Intérieur. Son objectif est de mettre en place le Fonds de Développement Local au profit des collectivités traditionnelles.

En 2006, **Six Fonds d'Appui aux collectivités Traditionnelles** ont été créés dans les provinces suivantes :

- Province Fahs Anjra ;
- Province de Larache ;
- Province de Tétouan ;
- Province de Tanger – Assilah ;
- Province de Medaq ;
- Province de Béni Mellal.

Cette année a été marquée par le recrutement et l'installation de deux unités de gestion de programmes (2 coordonnateurs et 4 AD):

- Au niveau de la région de Tanger Tétouan
- Au niveau de la province de Béni Mellal.

Un budget de 105,9 MDH a été réservé pour ces Fonds par la Direction des Affaires Rurales. L'ADS sera l'agence d'exécution de ce programme.

3.5.7 Programmes de maisons d'énergie⁶

Ce programme a été conçu dans le but d'assurer l'appui pour la création des micro entreprises au profit des jeunes dans le domaine des énergies renouvelables et ce, à travers la formation et le financement. Ces micro entreprises seront spécialisées dans la production, l'installation et la maintenance des unités de production des énergies renouvelables.

Ce programme est réalisé en partenariat avec le centre de développement des énergies renouvelables, le programmes des nations unies pour le développement, le Ministère de l'Energie et l'Office National de l'Electricité.

Le budget total de ce programme est de 15,1 MDH, l'ADS participe par un montant de 4,5 MDH, la durée totale de ce programme est de 5 ans.

Au cours de cette année, des jeunes ont été sélectionnés selon des critères prédéfinis afin de bénéficier d'une formation appropriée pour la création de leurs micro entreprises.

⁶ les partenaires de ce programme sont : Office Nationale de l'Electricité (3 MDH) - Ministère de l'Energies et des Mines (1 MDH) – Le Centre de Développement des Energies Renouvelables (2,5 MDH) – Agence de Nord (1,5 MDH) – PNUD 2 MDH) – Région Tadla Azilal (0,6 MDH).



3.5.8 Programme de lutte contre la désertification et la pauvreté dans l'Oasis de Tafilalt⁷

Ce programme a pour objectifs sectoriels sont par ordre d'importance :

- la mise en place d'un processus de "démarche" « PAYS » ;
- la restauration de l'agro écosystème Oasien et de sa biodiversité ;
- la prise en compte législative et réglementaire par l'état d'un mode de développement spécifiquement Oasien.

Le budget total du projet est de l'Ordre de 4,34 Million US\$, l'ADS participera dans ce programme par un montant de 0,82 MUS\$.

La convention a été signée le 11 Mars 2006 à Errachidia, et la durée du programme est de 5 ans.

3.5.9 Programme Intitulé: Renforcement des capacités de l'ADS dans la mise en œuvre des Conventions sur la Biodiversité, la Désertification, les Changements climatiques, les Polluants Organiques Persistants et les Eaux Internationales⁸

Ce programme vise à :

- Financer des projets en commun orientés vers le test d'approches pilotes novatrices dans les domaines des 5 conventions.
- Former le personnel de l'ADS en matière de montage, suivi technique/ évaluation des projets (théorie et pratique).
- Appuyer l'ADS dans la définition de sa stratégie d'intervention en matière de financement de projets.
- Produire des modules simplifiés de formation pour les ONGs.

L'ADS participe par un montant de 0,45 MUS\$, la durée totale du programme est de 3 ans.

3.6. Maîtrise d'ouvrage Sociale (MOS)

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre, l'Agence a assuré l'accompagnement social de 5 projets de restructuration des bidonvilles un projet à Rabat, 1 à Témara, 2 Casablanca et un projet à Agadir en partenariat avec Al Omrane et Diar Mansour. Cette année a été marquée par l'achèvement du projet de Guiche à Témara.

Actuellement pour les projets de Rabat et Casablanca, l'Agence a mis en place 3 unités de gestion sur le terrain composées de 14 cadres pour assurer l'accompagnement de plus de 5000 ménages. Une quatrième unité est en cours d'installation à Agadir. Ces unités ont pour mission de rapprocher les points de vue des différents intervenants, l'identification des problèmes qui entravent la bonne marche des projets et la proposition des solutions appropriées. Ces unités ont aussi pour tâches l'encadrement et la sensibilisation des bénéficiaires tout en apportant l'appui technique et financier nécessaire à la réalisation d'activités facilitatrices dans le domaine du développement social.

⁷ Les partenaires de ce programme sont : Ministère de l'Aménagement de Territoires de l'Eau et de l'Environnement (1,09 MUS\$) - la Principauté de Monaco (0,58 MUS\$) - PNUD (0,35 MUS\$) - FFEM (1,5 MUS\$)

⁸ les partenaires de l'ADS dans ce programme sont : PMF/FEM (0,45 M\$US) – PNUD (0,35 M\$US)



Pour capitaliser son expérience dans ce domaine, l'Agence a élaboré un manuel de procédure MOS en partenariat avec l'Agence Française de Développement.

4- Partenariat institutionnel

Cette année, l'Agence a signé une série de conventions cadres avec des partenaires institutionnels. Le tableau suivant reprend les principales conventions :

Partenaire	Objet de la convention
Fonds des Nations Unies pour la population	Appui au développement local dans le cadre de la mise en œuvre de l'INDH dans les régions de Marrakech Tensift AL Haouz, Tadla Azilal et Meknès Tafilalt
Association de lutte contre le sida et l'association marocaine de solidarité et de développement	Création d'un fonds de développement local pour la promotion des activités génératrices de revenus au profit des personnes atteintes du Sida
Ministère du Tourisme	Réalisation de deux centres d'accueil des touristes à Azilal et Ifran
Université Mohamed V de Rabat	Convention cadre de partenariat
Secrétariat d'Etat Chargé des jeunes et le Forum de citoyenneté	Création d'un Fonds de la citoyenneté des jeunes pour l'appui et le développement de la citoyenneté démocrate chez les jeunes
Ateliers sans frontières	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement des associations locales par 1.200 ordinateurs ; - Formation des associations bénéficiaires ;

5- Accompagnement de l'INDH

Suite aux orientations du conseil d'administration et à l'étude de la banque, une note d'orientation sur le rôle de l'agence dans la mise en œuvre de l'INDH a été élaborée et qui se présente comme suit :

- Appui aux activités de formation répondant aux besoins des acteurs locaux de développement dans la mise en œuvre de l'INDH
- Supervision de la réalisation des diagnostics territoriaux participatifs en milieu rural et urbain
- Appui aux comités de pilotage de l'INDH dans l'élaboration des Initiatives local de développement humain
- Accompagnement de la mise en œuvre des initiatives locales de développement humain au niveau de l'identification, le montage et le suivi des projets
- Toute autre activité rentrant dans le cadre de la mission de l'ADS et proposée par les comités de pilotage régional, provincial et local de développement humain

En plus des activités mentionnées ci-dessus et qui ciblent directement l'INDH, l'Agence a réalisé d'autres activités telles que :

- Participation dans les équipes d'innovation qui dépendent du comité de pilotage de l'INDH pour le développement de manuels de procédures
- Encadrement et suivi de quelques comités de développement humain (2 comités régionaux, 37 provinciaux et 12 locaux)
- La mise à la disposition des acteurs de l'INDH des procédures et outils de gestion de l'agence
- Réalisation des visites d'étude et de suivi des projets financés dans le cadre de l'INDH



6- Déploiement du système d'information et de gestion de l'agence (ISADS)

Dans le cadre de l'organisation de ses systèmes internes de gestion, l'Agence a lancé son nouveau système d'information et de gestion (ISADS). Il s'agit d'un outil informatisé de gestion et de suivi des projets et programmes soutenus par l'ADS tout le long leur cycle de vie.

Cette année a été marquée par le démarrage de l'utilisation d'ISADS, et aussi par les activités suivantes :

- Organisation des formations sur l'utilisation d'ISADS, chaque coordination a bénéficié d'une formation d'une durée d'une semaine ;
- Traitement de 408 demandes de financement à travers ce système ;
- Prise en charge et intégration des remarques des utilisateurs.

7- Dispositif de suivi & évaluation de l'agence

Cette année, l'Agence a lancé une consultation internationale pour le développement et la mise en œuvre d'un dispositif de suivi & évaluation. Les 2 missions réalisées en 2006 ont permis le développement du Cadre logique de l'ADS et le Dispositif de suivi&évaluation, qui regroupent des indicateurs pour mesurer les performances de l'agence dans la réalisation et la gestion des projets et apprécier l'efficacité de ses approches et modes de gestion.

Une troisième mission est prévue pour 2007 pour la finalisation des outils d'applications de ce système.

8- Mise à jour du manuel de procédures de l'Agence

Dans le cadre de l'amélioration des ses mécanismes d'intervention et des exigences du terrain, l'Agence a lancé une opération de mise à jour de son manuel de procédures. A travers cette nouvelle version, l'Agence a essayé d'assouplir ses procédures et de répondre aux contraintes des partenaires. Le présent manuel est constitué des livrets suivants :

- Cycle de gestion des projets de l'Agence ;
- Les projets d'infrastructures sociales de base ;
- Les projets de renforcement de capacités des partenaires ;
- Les activités génératrices de revenus et créatrice d'emplois ;
- Gestion et suivi des programmes de développement ;
- Gestion financière des projets et programmes de développement ;
- Les Fonds de Développement Local ;
- Procédure de passation des marchés.

9- Audit financier de l'Agence

Cette a connu plusieurs mission d'audit financier qui ont concerné :

- L'audit financier de l'Agence par le cabinet audit international ;
- L'audit financier du programme de la Banque Mondiale par l'Inspection Général des Finances ;
- L'audit financier du programme de l'Arganier par un cabinet international d'audit.



10- Formation et renforcement des capacités des cadres de l'Agence

Durant l'année 2006, les cadres de l'Agence ont bénéficié de 54 sessions de formation dont 38 organisées directement par l'Agence et elles ont traité les sujets suivants :

- Formation des formateurs dans le domaine du Genre en partenariat avec la coopération Allemande. 30 cadres des structures centrales et régionales ont pu profiter de cette formation qui s'est déroulée en 4 sessions successives ;
- Formation sur l'utilisation du nouveau système d'information et de gestion de l'Agence au profit de toutes les coordinations régionales et les unités de gestion des programmes ;
- Formation sur le diagnostic territorial participatif ;
- Plusieurs sessions de formation organisées dans le cadre de l'INDH ;
- Formation des cadres administratifs des coordinations régionales sur la gestion de la régie ;
- Formation de quelques cadres sur les techniques de simplification des procédures de gestion ;
- Formation sur l'accompagnement social ;
- Autres sujets....

11- Ouverture de 5 nouvelles coordinations régionales

Durant l'année en cours, l'Agence a procédé à la mise en place des 5 coordinations créées à la fin de 2005, et aussi à la création de 5 autres coordinations pour atteindre 16 et qui sont comme suit :

Lâayoune, Guelmim, Agadir, Béni Mellal, Casablanca, Meknès, Fès, Kénitra, Tanger, Al Hoceima, Oujda, Marrakech, Rabat, Dakhla, Safi et Settat.

12- Le Conseil d'Administration

Cette année, le Conseil d'Administration de l'Agence a tenu quatre réunions en février, juin, juillet et décembre. Les principales résolutions faites lors de ces réunions sont :

- Approbation des rapports financier et narratif relatifs à l'année 2005 ;
- Approbation des axes d'intervention de l'Agence en 2006 ;
- Etude du projet de réorganisation de l'Agence ;
- Etude du rapport d'audit financier externe relatif à l'exercice 2006 ;
- Approbation de la nouvelle version du manuel de procédures de l'Agence ;
- Approbation de la note d'orientation sur le rôle de l'Agence dans la mise en œuvre de l'INDH ;
- Approbation des perspectives de 2007.



D- PERSPECTIVES DE L'AGENCE POUR L'ANNEE 2007

Pour l'année 2007, l'Agence compte poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie d'intervention 2006 – 2010 et de réaliser sa mission définie dans la mise en œuvre de l'INDH. Les principales actions envisagées se résument comme suit :

- Appui aux activités de formation répondant aux besoins des acteurs locaux de développement dans la mise en œuvre de l'INDH ;
- Supervision de la réalisation des diagnostics territoriaux participatifs en milieu rural et urbain ;
- Appui aux comités de pilotage de l'INDH dans l'élaboration des Initiatives locales de développement humain ;
- Accompagnement de la mise en œuvre des initiatives locales de développement humain au niveau de l'identification, le montage et le suivi des projets ;
- Création des Fonds de Développement Local en partenariat avec les collectivités locales ;
- Renforcement de l'intervention de l'agence dans le domaine des activités génératrices de revenus à travers la mise en place d'une stratégie d'intervention et l'opérationnalisation du manuel de procédures AGR ;
- Opérationnalisation et renforcement de l'intervention de l'Agence dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs de développement à travers la réalisation de programmes de formation et d'appui ;
- Suivi des programmes sectoriels en partenariat avec la coopération internationale ;
- Renforcement de la stratégie de l'Agence en matière de communication externe ;
- Renforcement des systèmes de l'Agence en matière de suivi & évaluation et audit des projets ;
- Etude et suivi des projets soutenus par l'agence ;
- Mise en place de 5 nouvelles coordinations régionales (Créées en 2006) ;
- Opérationnalisation du dispositif du suivi & évaluation de l'Agence ;
- Elargissement de la coopération internationale ;
- Lancer une consultation de simplification des procédures de l'ADS.